

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 Février 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le huit Février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BUS-LA-MÉSIÈRE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Mr BARBIER Guillaume, Maire

Etaient présents :

BARBIER Guillaume,
BLANCHARD Philippe,
DELY Jean-Michel
HERIN Christophe
BOISSIERE Rhida
CREPEL Brigitte
POIZEAUX Nicole

Etaient absents :

MANSARD Alain
CORDONNIER Manhattan
POIZEAUX Patrick

Absent Excusé :

VANNES Marc

Pouvoir : VANNES Marc à M. HERIN

Secrétaire de Séance : M. HERIN Christophe

ORDRE DU JOUR ORDRE DU JOUR

1. Approbation du dernier PV du 28 Janvier 2021
2. Délibération Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL)
3. Délibération Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux (DETR)
4. Délibération pour la demande du Reliquat de 3000€ au conseil départemental dans le cadre du dispositif de « la politique d'appui aux territoires ».
5. Délibération pour autoriser le Maire à faire à appel à un Maître d'œuvre ou un architecte pour le suivi des travaux de la salle polyvalente.
6. Questions Diverses

1. Délibération Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement Local

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de travaux pour rénovation énergétique de la salle des fêtes et mise au norme électrique et équipement de lutte contre l'incendie.

Pour un montant de travaux estimé à 18882.86 € HT Correspondant aux devis présentés par le

Plan de financement suivant :

TRAVAUX	Montant HT		
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	
Isolation intérieur du plafond de la SDF +W.C	6774.80 €	DSIL 80%	15106.28 €
électricité chauffage	8663.06 €		
Bureau d'étude	1380 €	Maitre-d 'œuvre 20%	3776.57 €
Lutte contre incendie	2065€	TVA	
TOTAL HT	18882.86 €	TOTAL HT	18882.86 €

APRES EN AVOIR DELIBERE L'assemblée délibérante adopte le projet de travaux pour rénovation énergétique et mise au norme électrique et d'équipement de lutte contre l'incendie de la salle des fêtes qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DSIL – grandes priorités.

2. Délibération Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux (DETR)

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de travaux pour rénovation énergétique de la Salle des fêtes et mise au norme électrique et équipement de lutte contre l'incendie.

Pour un montant de travaux estimé à 18882.86 € HT Correspondant aux devis présentés par le

Plan de financement suivant :

TRAVAUX	Montant HT		
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	
Isolation intérieur du plafond SDF+W.C	6774.80€	DETR 35%	6609 €
Electricité chauffage	8663.06€	DEPARTEMENT	3000 €
Bureau d'étude	1380€	TOTAL	9609 €
Lutte contre incendie	2065€	M.O 30%	9273.86 €
	18882.86 €		18882.86 €

APRES EN AVOIR DELIBERE L'assemblée délibérante adopte le projet de travaux pour rénovation énergétique et mise au norme électrique et d'équipement de lutte contre l'incendie de la Salle des Fêtes qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR suivant le tableau ci-dessus et autorise Monsieur le maire à signer tous les documents inhérents à la demande de subventions.

3. Délibération pour la demande du Reliquat de 3000€ au conseil départemental dans la cadre du dispositif de « la politique d'appui aux territoires ».

Le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante de solliciter l'aide financière du conseil départemental dans le cadre du dispositif « POLITIQUE D'APPUI AUX TERRITOIRES 2017-2021 » pour le projet de travaux pour rénovation énergétique de la Salle des fêtes et mise au norme électrique et équipement de lutte contre l'incendie de la salle des fêtes.

Pour un montant de travaux estimé à 18 882.86 € HT Correspondant aux devis présentés par le

Plan de financement suivant :

TRAVAUX	Montant HT		
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	
Isolation intérieur du plafond SDF+W.C	6774.80€	DETR 35%	6609 €
Electricité chauffage	8663.06€	DEPARTEMENT	3000 €
Bureau d'étude	1380€	TOTAL	9609 €
Lutte contre incendie	2065€	M.O 30%	9273.86 €
	18882.86 €		18882.86 €

APRES EN AVOIR DELIBERE L'assemblée délibérante adopte le projet de travaux pour rénovation énergétique et mise au norme électrique et d'équipement de lutte contre l'incendie de la salle des fêtes qui lui est présenté, et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière du conseil départemental de la somme dans le cadre du dispositif « politique d'appui aux territoires 2017-2021 » et à signer tout les documents inhérents à la demande de subvention.

4. Questions Diverses

- Monsieur Le Maire informe les membres du conseil que la société de dressage a commencé son activité dans la commune et que le statut est déposé en Mairie.

~~Blasphemy~~ Blasphemy
Fingering
~~Blasphemy~~ Blasphemy
Blasphemy